

<p>Assistance Publique - Hôpitaux de Marseille – Hôpital Nord</p> <p>Pôle d'activité médicale : PMAD-ML (11) Psychiatrique – Médecine –Addictologie en Détention – Médecine Légale</p> <p>Secteur : UHSA de Marseille</p>	
<p>Poste de Praticien Hospitalier Contractuel à Mi-temps de Médecin généraliste</p>	

Responsable médical du pôle : Docteur C. Paulet

Chef de service du site : Docteur C. Paulet

Médecin coordonnateur : Dr P. Giravalli

Cadre supérieur de pôle : S. Dray

PRESENTATION GENERALE DU SERVICE

L'UHSA (Unité Hospitalière Spécialement Aménagée) est une structure de soins du Secteur de psychiatrie en milieu pénitentiaire 13P01.

Elle est destinée à accueillir en hospitalisation psychiatrique à temps complet, avec et sans consentement, des personnes détenues hommes, femmes, mineur(e)s. Il s'agit d'une unité hospitalière sécurisée en périphérie par l'administration pénitentiaire, structure AP-HM dépendant de l'Hôpital Nord qui comprend 60 lits répartis en trois unités de 20 lits avec 2 chambres d'isolement par unité.

L'UHSA a une vocation interrégionale PACA et Corse, ce qui implique :

- une coordination avec l'ensemble des unités sanitaires des 17 établissements pénitentiaires desservis, ainsi que le SMPR de Nice et le SMPR de Marseille
- et des déplacements pour accompagner des patients dont l'état de santé le requiert sur le même secteur.

Les admissions se font sur indication médicale circonstanciée, avec des hospitalisations programmées et non programmées. Les indications d'hospitalisation sont les décompensations psychiatriques, l'approfondissement du diagnostic et du traitement, les hospitalisations séquentielles et la préparation des relais de soins.

PRESENTATION DU POSTE

Le médecin généraliste intervient auprès des patients des 3 unités en lien direct avec les équipes paramédicales et les psychiatres.

Il y exerce les missions suivantes :

- bilan de santé pour tous les patients à leur arrivée,
- examen médical dans les premières 24h pour les patients en soins sans consentement (SDRE) tel que prévu par les textes réglementaires (5 juillet 20011),
- soins courants,
- approfondissement et surveillance des patients présentant des comorbidités somatiques souvent associés aux pathologies psychiatriques,

Il s'appuie pour cela sur le plateau technique des hôpitaux de l'APHM et plus particulièrement de l'hôpital Nord.

Il travaille en étroite collaboration avec l'UHSI (unité hospitalière qui prend en charge des personnes détenus pour des soins somatiques).

Enfin il participe à la mise en place d'action d'éducation à la santé en lien avec les équipes.

Il s'agit de participer à la création d'un lieu de soin en développant une approche pluridisciplinaire et en intégrant une équipe motivée et dynamique.

Contact : pascale.giravalli@ap-hm.fr / 0607372259/ 0413429130/40